



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DUMESTRE JEAN PIERRE
PATRICK PHILIPPE
308 AV DE PAU
65700 MAUBOURGUET

Vos références

Numéro fiscal (C) : 10 74 753 411 326
Référence de l'avis : 18 65 4107793 37

Numéro de propriétaire : 304 D00554 W

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBQTZL
M DUMESTRE JEAN-PIERRE PATRICK P

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 10/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

1 972,00 €

65020

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.